



Environnement et Changement climatique Canada
Plan d'action de la direction
En réponse aux recommandations du rapport 1 : [Les forêts et les changements climatiques](#)
Rapport du printemps 2023 du commissaire à l'environnement et au développement durable

Date : Avril 2023

Numéro du paragraphe dans le rapport	Recommandation du CEDD	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Plan d'action et principaux jalons (description/dates)	Organisation responsable / personne-ressource (division/direction, direction générale)
64	<p>Étant donné l'importance des forêts pour ce qui est des émissions et des absorptions de gaz à effet de serre, et compte tenu des circonstances particulières du Canada, Ressources naturelles Canada et Environnement et Changement climatique Canada devraient commander et publier un examen par des spécialistes indépendants et prendre des mesures pour corriger toute lacune et apporter des améliorations, le cas échéant. Cet examen devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> porter sur l'approche adoptée par le Canada pour estimer et communiquer les émissions liées aux forêts, et plus particulièrement à l'exploitation forestière. comprendre un processus officiel de mobilisation des utilisatrices et des utilisateurs, tels que les 	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Les ministères conviennent de l'importance d'un examen indépendant. Chaque rapport d'inventaire national et rapport biennal annuel est examiné par une équipe d'experts internationaux. Les examens sont publiés en ligne. La science qui sous-tend la déclaration des émissions de carbone fait l'objet d'un examen par des pairs, tout comme les améliorations futures des modèles de carbone avant leur mise en œuvre dans le système d'inventaire.</p> <p>Les ministères conviennent également de l'importance de la mobilisation. Le gouvernement a mobilisé des experts et des</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le rapport d'inventaire national (RIN) aura fait l'objet d'un examen technique approfondi par des experts indépendants réunis par le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Un plan d'amélioration révisé pour les estimations des émissions de gaz à effet de serre des forêts et des produits ligneux récoltés qui aborde et communique directement la relation entre les lacunes en matière de connaissances et de communication identifiées par les intervenants, les rapports de consultation et les projets d'amélioration. 	Décembre 2024	<p>2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Achèvement, en collaboration avec les P-T, d'un examen des zones historiquement exploitées — septembre - responsable ECCC-DGST/DSER. Amélioration de la transparence et de la hiérarchisation des projets dans le document du plan d'amélioration sur la base des critiques existantes et des lacunes en matière de connaissances — octobre - responsable ECCC-DGST/DSER. Publication de la première révision du Plan d'amélioration pour les estimations des émissions de gaz à effet de serre des forêts et des produits ligneux récoltés — 	Responsable du rapport d'inventaire national et de la planification de l'amélioration : Direction des sciences et de l'évaluation des risques (DSER), Direction générale des sciences et de la technologie (DGST)



Numéro du paragraphe dans le rapport	Recommandation du CEDD	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Plan d'action et principaux jalons (description/dates)	Organisation responsable / personne-ressource (division/direction, direction générale)
	<p>chercheuses et chercheurs et les groupes environnementaux et de l'industrie, sur la façon de mieux répondre à leurs besoins et de soutenir la reddition de comptes et la prise de décision.</p>	<p>intervenants dans le cadre de nombreux forums afin de cerner les lacunes en matière de connaissances et d'informations et d'établir la priorité des contributions au processus scientifique qui sous-tend la déclaration des émissions de carbone : Plan d'action sur la science du carbone forestier au Canada, Science du climat 2050, L'atelier sur le carbone 2019 ou le récent rapport du Conseil des académies canadiennes sur les Solutions climatiques fondées sur la nature. Par ailleurs, les ministères ont engagé un dialogue avec des groupes environnementaux qui ont publié des rapports critiquant la déclaration et la comptabilisation du carbone forestier.</p> <p>À court terme, les ministères s'appuieront sur les consultations existantes. Les lacunes connues en matière de connaissances, établies par ces récentes consultations</p>	<ul style="list-style-type: none"> Analyse d'assurance qualité pour examiner les zones historiquement exploitées et s'assurer que l'empreinte de l'exploitation forestière est correctement prise en compte dans la catégorie de rapport anthropogénique (sur la base de la zone historique qui a été exploitée au cours des 100 dernières années). 		<p>décembre — responsable ECCC-DGST/DSER</p> <p>2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Publication de l'examen technique du rapport d'inventaire national du Canada par l'équipe d'experts de la CCNUCC — avril 2024 — responsable ECCC-DGST/DSER Intégration de nouveaux projets dans le document de planification de l'amélioration sur la base des résultats de l'examen de la CCNUCC — septembre — responsable ECCC-DGST/DSER Deuxième date de publication du Plan d'amélioration révisé pour les estimations des émissions de gaz à effet de serre des forêts et des produits ligneux récoltés sur la base de l'examen de la CCNUCC — décembre — responsable ECCC-DGST/DSER 	



Numéro du paragraphe dans le rapport	Recommandation du CEDD	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Plan d'action et principaux jalons (description/dates)	Organisation responsable / personne-ressource (division/direction, direction générale)
		d'experts, ainsi que les questions soulevées par les groupes environnementaux seront clairement abordées et publiées dans les futures versions du plan d'amélioration interministériel pour les estimations des émissions de gaz à effet de serre des forêts et des produits ligneux récoltés .				
65	<p>Pour éclairer la prise de décisions stratégiques qui favorisent la réduction des émissions et qui améliorent la transparence, Environnement et Changement climatique Canada, en collaboration avec Ressources naturelles Canada, devrait, dans ses rapports sur les émissions antérieures et les projections d'émissions :</p> <ul style="list-style-type: none"> présenter l'incidence des changements apportés aux pratiques de gestion forestière sur les émissions de gaz à effet de serre. collaborer avec les provinces et les territoires pour présenter les données par province et territoire, afin que les effets des 	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Ressources naturelles Canada et Environnement et Changement climatique Canada conviennent que la déclaration des émissions et des absorptions de gaz à effet de serre doit être cohérente et transparente, en veillant à ce que les renseignements soient clairement communiqués et facilement accessibles au public.</p> <p>Le Rapport d'inventaire national du Canada est un document scientifique conforme aux normes</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les données au niveau P-T sont publiées dans le RIN. Les rapports sur les émissions du secteur des terres (RIN, État des forêts au Canada, indicateur des émissions et absorptions du secteur des terres, rapport de projection des émissions, rapport biennal) sont révisés le cas échéant afin d'y inclure des analyses supplémentaires relatives à l'aménagement forestier. Les informations sont publiées dans les données ouvertes. Les politiques et mesures et leurs effets continuent d'être 	Juin 2025	<p>2024—2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ECCC-DGST-DSER, en collaboration avec RNCan-Service canadien des forêts (SCF) et ECCC-DGPS-DPMD, examinera le texte des rapports sur les émissions du secteur des terres (RIN, État des forêts au Canada, indicateur des émissions et absorptions du secteur des terres, rapport sur les projections des émissions, rapport biennal) afin d'assurer la cohérence et l'accessibilité du langage et de mettre l'accent sur les répercussions de l'aménagement forestier 	Direction des sciences et de l'évaluation des risques (DSER), Direction générale des sciences et de la technologie (DGST)



Numéro du paragraphe dans le rapport	Recommandation du CEDD	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Plan d'action et principaux jalons (description/dates)	Organisation responsable / personne-ressource (division/direction, direction générale)
	<p>pratiques de gestion forestière soient plus évidents.</p> <ul style="list-style-type: none"> présenter l'information de manière à ce que le public y ait accès et la comprenne facilement. <p>De plus, dans ses rapports sur les projections, le Ministère devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> présenter plus clairement les politiques et les mesures visées par le rapport et l'incidence qu'elles ont sur les émissions de gaz à effet de serre. décrire plus clairement les méthodes, les renseignements et les hypothèses qu'il utilise pour estimer et comptabiliser les émissions et les absorptions. 	<p>internationales, qui rend compte des émissions historiques par catégorie de source d'émission. Cela garantit la précision de la communication et la transparence au sein de la communauté internationale de déclarants de gaz à effet de serre. Les ministères conserveront le même niveau de précision dans le langage du document, mais ils exploreront les possibilités d'améliorer la cohérence, la clarté et l'accessibilité des différents rapports sur les gaz à effet de serre. Les ministères continueront également à travailler avec les provinces et les territoires pour déclarer les données.</p> <p>Dans la 8^e communication nationale du Canada et le 5^e rapport biennal soumis à la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques le 31 décembre 2022, toutes les politiques et mesures incluses dans la modélisation étaient énumérées et des estimations des réductions</p>	<p>publiés dans les prochains rapports biennaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> Davantage de détails sur les hypothèses et la méthodologie utilisées pour les estimations de réduction des émissions des solutions fondées sur la nature sont publiés dans les rapports de projection. RNCan sera soutenu par ECCC dans ses discussions avec les P-T sur la publication des données au niveau des P-T (par exemple, par le biais du Comité national des puits forestiers). Des options possibles de visualisation des données pour les projections et la comptabilisation de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie pour les intervenants sont explorées. 		<p>sur les émissions et les absorptions. Des données supplémentaires seront incluses dans le RIN concernant l'aménagement forestier et seront publiées dans les données ouvertes, y compris les estimations provinciales. Fin 2024.</p> <ul style="list-style-type: none"> Texte révisé et données au niveau des P-T dans le RIN 2024 — à remettre en avril 2024 à la CCNUCC. — responsable ECCC-DGST/DSER 31 décembre 2024 — État des forêts au Canada : amélioration de la cohérence et de l'accessibilité du texte avec d'autres produits de communication — Responsable ECCC-DGST/DSER en collaboration avec RNCan-SCF <p>• Texte révisé sur les émissions du secteur des terres dans le premier rapport biennal sur la transparence du Canada</p>	<p>Responsable/soutien pour les politiques et les mesures, la visualisation des données et l'amélioration de l'explication de la</p>



Numéro du paragraphe dans le rapport	Recommandation du CEDD	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Plan d'action et principaux jalons (description/dates)	Organisation responsable / personne-ressource (division/direction, direction générale)
		<p>d'émissions projetées associées à ces mesures étaient fournies. Dans les futurs rapports, Environnement et Changement climatique Canada continuera à travailler avec Ressources naturelles Canada et d'autres ministères responsables ou pertinents pour communiquer plus clairement la façon dont les changements passés et futurs dans les pratiques de gestion des terres affectent les émissions/suppressions de gaz à effet de serre projetées, dans la mesure où cela est possible.</p> <p>Des données plus détaillées sur les émissions et les projections comptables du secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie (UTCATF) ont été publiées sur le portail des données ouvertes d'Environnement et Changement climatique Canada en 2022 et continueront à l'être chaque année.</p>			<p>(RBT1) — à remettre le 31 décembre 2024 à la CCNUCC.</p> <ul style="list-style-type: none"> • ECCC continuera à publier les répercussions des politiques et des mesures dans les futurs rapports biennaux (par exemple, le prochain rapport biennal sur la transparence) — 31 décembre 2024 et en cours. • ECCC-DGPS consultera ses partenaires (ECCC-Service canadien de la faune, Agriculture et Agroalimentaire Canada, et RNCan) pour l'examen de l'explication de la méthodologie proposée dans le RBT1 et soumettra le RBT1 à la CCNUCC — à remettre le 31 décembre 2024 à la CCNUCC. • Publier la visualisation des données de l'UTCATF — d'ici juin 2025 	<p><u>méthodologie des solutions basées sur la nature</u> : Direction de l'analyse économique, Direction générale de la politique stratégique (DGPS)</p>



Numéro du paragraphe dans le rapport	Recommandation du CEDD	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Plan d'action et principaux jalons (description/dates)	Organisation responsable / personne-ressource (division/direction, direction générale)
76	<p>Pour que ses rapports permettent de favoriser davantage la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le réchauffement planétaire, <u>Environnement et Changement climatique Canada</u> devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> déterminer et communiquer publiquement la méthode comptable qui permet le mieux de soutenir la prise de décisions stratégiques éclairées et les réductions d'émissions réelles. fournir des estimations additionnelles dans les rapports sur les émissions antérieures qui utilisent la même méthode de comptabilisation des effets des forêts qu'il prévoit utiliser pour évaluer l'atteinte de sa cible pour 2030. inclure systématiquement les terres forestières dans les indicateurs d'émissions de gaz à effet de serre pertinents pour les cadres qui rendent compte des progrès réalisés au regard des cibles d'émissions de gaz à effet de serre du Canada, comme le Cadre d'indicateurs canadien pour les objectifs de développement durable et la Stratégie fédérale de développement durable. 	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Environnement et Changement climatique Canada et Ressources naturelles Canada sont d'accord que la méthode de comptabilisation du carbone forestier doit être fondée sur les meilleures données et méthodes scientifiques disponibles assurant une base solide pour éclairer les décisions politiques sur l'atténuation des changements climatiques.</p> <p>Environnement et Changement climatique Canada et Ressources naturelles Canada et les autres ministères concernés procèdent à un examen de l'approche comptable du secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie du Canada y compris l'approche du niveau de référence actuellement utilisée pour les forêts aménagées du Canada et les produits ligneux récoltés associés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ECCC aura continué à travailler avec RNCan sur l'examen de l'approche de comptabilisation de l'UTCATF du Canada et publiera les résultats une fois qu'une recommandation finale aura été approuvée. La relation entre les rapports historiques et les estimations de comptabilisation sera clarifiée dans la série de rapports produits par ECCC. Environnement et Changement climatique Canada aura envisagé d'inclure des informations contextuelles de l'indicateur « émissions et absorptions de gaz à effet de serre (GES) d'origine terrestre » du Ministère lorsqu'il rendra compte des progrès accomplis dans l'atteinte de la cible en matière de GES dans la stratégie fédérale de développement durable 2022-2026, afin d'inclure la foresterie. Les données forestières relèvent de Ressources naturelles 	Novembre 2026	<p>Examen de l'approche de comptabilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Juin 2023 — Oct. 2023 — Engagement formel avec les intervenants Février 2024 — Recommandation stratégique : recommandation stratégique conjointe au ministre d'ECCC Avril 2024 - Communication de la décision stratégique aux intervenants Déc. 2024 - Application de la décision stratégique aux projections dans le rapport biennal sur la transparence à la CCNUCC <p>• 2024 — Texte raffiné dans le RIN (avril), rapport biennal sur la transparence (31 décembre 2024)</p>	<p><u>Coresponsables de l'examen de l'approche de comptabilisation (ECCC-RNCan combinés) :</u></p> <p><u>Coresponsable ECCC :</u> Direction de l'analyse économique, Direction générale de la politique stratégique</p> <p><u>[Remarque : ECCC travaillera avec RNCan :</u> Direction du commerce, de l'économie et de l'industrie, Service canadien des forêts (SCF)]</p> <p><u>Responsable/soutien pour les estimations supplémentaires :</u> Direction des sciences et de l'évaluation des risques, Direction générale des sciences et de la technologie</p>



Numéro du paragraphe dans le rapport	Recommandation du CEDD	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Plan d'action et principaux jalons (description/dates)	Organisation responsable / personne-ressource (division/direction, direction générale)
		<p>Environnement et Changement climatique Canada et Ressources naturelles Canada notent que la présentation des chiffres de comptabilisation du niveau de référence en parallèle avec les émissions forestières antérieures dans le Rapport d'inventaire national du Canada pour estimer la contribution des forêts à l'atteinte de l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Canada pour 2030 peut ne pas être efficace pour améliorer la prise de décision pour les décideurs. Toutefois, les ministères conviennent que la clarté de la contribution des forêts aux objectifs de réduction pourrait être améliorée dans les documents de déclaration internationaux et nationaux.</p> <p>Environnement et Changement climatique Canada rendra compte de manière claire et cohérente de l'objectif de 2030 en matière de gaz à effet de serre. En plus du Rapport d'inventaire national et en</p>	Canada.		<ul style="list-style-type: none"> Le rapport sur l'état d'avancement de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) 2022-2026, dont le dépôt est prévu pour novembre 2026, comprendra un rapport sur l'indicateur « émissions et absorptions de gaz à effet de serre d'origine terrestre ». Cet indicateur contextuel est inclus dans la section « Pourquoi cet objectif est important » à la page 151 de la Stratégie fédérale de développement durable 2022-2026 et peut être facilement intégré au rapport d'avancement. (November 2026) Décembre 2024 —Le programme des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement (ICDE) publie chaque année l'indicateur « émissions et absorptions de gaz à effet 	<p><u>Responsable/soutien pour la déclaration des indicateurs de GES, SFDD et ICDE</u> : Direction de la durabilité, Direction générale de la politique stratégique</p>



Numéro du paragraphe dans le rapport	Recommandation du CEDD	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Plan d'action et principaux jalons (description/dates)	Organisation responsable / personne-ressource (division/direction, direction générale)
		concordance avec d'autres rapports, Environnement et Changement climatique Canada fournit des informations accessibles et transparentes sur les émissions et les projections de gaz à effet de serre du Canada par le biais du programme des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement. Environnement et Changement climatique Canada envisagera d'inclure des informations contextuelles, telles que l'indicateur d'émissions et d'absorptions de gaz à effet de serre terrestres des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement, lorsqu'elle rendra compte des progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de gaz à effet de serre de la Stratégie fédérale de développement durable pour la période de 2022 à 2026.			de serre d'origine terrestre ».	

Remarque :

- La direction de la vérification et de l'évaluation d'ECCC s'appuiera sur le PAD lors de son suivi périodique auprès de chaque chef de direction générale et dans son rapport au sous-ministre sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations du BVG ou de la CEDD.